



# Nos propositions pour la région Grand Est

## *Élections municipales 2026*

Le **Pacte du Pouvoir de Vivre**, qui fédère plus de 60 organisations au niveau national, entend pleinement prendre part au débat des élections municipales de 2026. Il publie des propositions sur 15 thématiques du quotidien dans “Pouvoir de ville”.

**Sur la région Grand Est, plusieurs groupes locaux - composés des acteurs de la vie associative, mutualiste et syndicale - déclinent les valeurs et les propositions de ses membres à partir de ce qu’ils font au quotidien.**

Dans notre région comme partout en France, des femmes et des hommes agissent pour que chacun et chacune puisse vivre dignement, respirer un air sain, se loger, se déplacer, se soigner, apprendre, participer à la vie de la cité...

Réunis dans le Pacte du Pouvoir de Vivre, nous exprimons une parole commune adressée aux candidats et candidates pour les élections municipales.

**Nous présentons ici un focus régional sur deux enjeux : les associations qui irriguent la démocratie locale et la santé qui concerne tous les aspects de la vie, là où on vit.**

Pour nous, construire une ville du pouvoir de vivre, c’est reconnaître la société civile organisée – associations, syndicats, acteurs de terrain – comme une force de proposition et de co-construction des politiques publiques locales. C’est mobiliser les citoyens et citoyennes pour les rendre acteurs et actrices de leur lieu de vie.



Retrouvez l'ensemble des propositions nationales “Pouvoirs de ville” sur [www.pactedupouvoirdevivre.fr](http://www.pactedupouvoirdevivre.fr)





# Le tissu associatif

Une force vivante à sécuriser

## En chiffres

### En Grand Est

**106 000**

associations actives

**1,1 millions**

de bénévoles

**158 430**

salarié.es (10% du secteur privé)

### En France

**1 association sur 2**

a connu une baisse de ses financements publics entre 2024 et 2025. Plus d'un quart d'entre elles font face à des diminutions mettant directement en cause la poursuite de leurs activités.

**30%**

des associations employeuses disposent de moins de trois mois de trésorerie, et près de 70 % déclarent des fonds propres insuffisants ou inexistants.

## LE CONSTAT

En Grand Est, le tissu associatif joue un rôle essentiel dans la cohésion sociale, la réduction des inégalités, l'animation de la vie locale et la vitalité démocratique. Présentes dans de nombreux champs, les associations constituent souvent le premier réseau de proximité, notamment en milieu rural, dans les quartiers populaires et les territoires fragilisés.

Pourtant, leur situation financière se dégrade fortement, avec des effets déjà visibles: baisse ou arrêt d'actions, non-remplacement de salarié-es, report d'investissements, épuisement des équipes bénévoles et salariées.

Cet affaiblissement fragilise directement la capacité des territoires à répondre aux besoins sociaux, éducatifs et culturels des populations.

## CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

### Sécuriser les financements

- Donner de la visibilité aux associations via des conventions pluriannuelles
- Garantir des calendriers de versement fiables et lisibles
- Maintenir un niveau de soutien cohérent avec les missions confiées

### Soutenir l'emploi et les compétences

- Intégrer dans les financements la réalité des coûts liés à l'emploi associatif
- Encourager les mutualisations choisies (locaux, fonctions support, emplois partagés)
- Soutenir la formation des bénévoles et des salarié-es

### Reconnaître les associations comme partenaires

- Les associer à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques locales
- Passer d'une logique de subvention ponctuelle à une logique de partenariat durable fondée sur la confiance.
- Créer ou renforcer des espaces réguliers de dialogue.

### Simplifier la relation administrative

- Alléger les procédures et harmoniser les demandes de subvention.
- Limiter la mise en concurrence systématique lorsque des partenariats durables existent.
- Adapter les exigences administratives à la taille et aux moyens des structures.

**Soutenir le tissu associatif, ce n'est pas une dépense accessoire. C'est un choix politique structurant en faveur du pouvoir de vivre, de la solidarité et de la démocratie locale. Des associations reconnues, stables et sécurisées sont une condition essentielle pour construire des territoires plus justes, plus vivants et plus résilients.**



# LA SANTÉ

## LE CONSTAT

Le Grand Est fait partie des régions parmi lesquelles l'espérance de vie à la naissance est la moins élevée. Le taux de mortalité avant 65 ans reste supérieur à la moyenne de la France métropolitaine.

La santé présente des réalités très contrastées selon les territoires de la région, avec un constat de désertification médicale en dehors des métropoles. Les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous et la distance à parcourir pour consulter compliquent le suivi médical de nombreuses personnes. Faute de solutions accessibles, beaucoup renoncent à se soigner.

## CE QUE PEUVENT NOS COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

### La santé dans toutes les politiques locales

La santé doit être un critère dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de transport, d'urbanisme, d'éducation, d'environnement, d'économie...

Il faut systématiser les évaluations d'impact sur la santé pour les projets et documents de planification territoriale, ce qui est transposable à des démarches de Plan local d'urbanisme, plans climat-air-énergie... dans une ville ou une métropole.

### Impliquer les collectivités locales

Développer et impliquer les citoyennes et citoyens dans les contrats locaux de santé, en lien avec les stratégies territoriales de santé.

### En chiffres

**34%**

des adultes du Grand Est déclarent n'être pas en très bonne santé ou en bonne santé.

**272 000**

enfants et jeunes sont en situation d'obésité, soit un enfant sur 5 dans la région Grand Est.

**3 900**

décès prématurés, liés à l'exposition à la pollution de l'air en région Grand Est, jusqu'à 2 300 cas évitables de maladies respiratoires chez les enfants et près de 5 600 nouveaux cas évitables de pathologies cardiovasculaires, respiratoires et métaboliques.

### Engager une politique de prévention

En soutenant les initiatives locales pour l'organisation des équipes de soins primaires et les actions d'«aller-vers» dans tous les milieux de vie.

### Agir contre les inégalités sociales et territoriales

Les plans de santé doivent avoir un volet de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, favorisant une offre étendue jusqu'au « dernier kilomètre » géographique, social, culturel et numérique.

### Inscrire l'environnement comme levier d'action en faveur de la santé

Les politiques locales doivent permettre de faire converger objectifs sanitaires, environnementaux, sociaux et économiques, dans une démarche « *one health* » - une seule santé ». Cela doit se traduire par des objectifs clairs d'adaptation au changement climatique, de qualité de l'air, de planification urbaine favorable à l'activité physique, aux mobilités actives et aux îlots de fraîcheur.



Créé en 2019, le Pacte du Pouvoir de Vivre est un collectif de 63 organisations parmi les plus reconnues de la société civile organisée française, aussi diverses dans leur statut (associations, fondations, ONG, syndicat, mutuelles...) que dans leurs domaines d'action – environnement, lutte contre la pauvreté, logement, travail, jeunesse, ESS, migration... Cette alliance inédite agit afin que les questions sociales, environnementales et démocratiques, qui sont indissociables, soient prises en compte dans les décisions politiques et dans le débat public au niveau local et national.



Retrouvez toutes les propositions du Pacte du pouvoir de vivre pour les élections municipales sur :  
[www.pactedupouvoirdevivre.fr](http://www.pactedupouvoirdevivre.fr)

